

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. BORSUS, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'AGRICULTURE, DE L'IFAPME ET DES CENTRES DE COMPÉTENCES, SUR « LES PERSPECTIVES DU SECTEUR ÉVÉNEMENTIEL »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « les perspectives du secteur événementiel ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). - Monsieur le Ministre, c'est une évidence, le COVID touche un grand nombre de secteurs de notre économie. Vous avez, avec le Gouvernement wallon, développé et déployé un certain nombre de mesures d'aides pour permettre à nos sociétés, nos entreprises, nos travailleurs, de surmonter, autant que faire se peut, et l'on en voit toute la difficulté, on vient de l'aborder, dans la question qui me précédait.

Les commerces sont dans leur grande majorité ouverts depuis le 11 mai, les commerces de contact depuis le 18 mai, mais des secteurs vont rester impactés et ils vont le rester longtemps. On parle beaucoup du secteur HORECA, mais il y a aussi un secteur dont on parle un peu moins, qui est le secteur de l'événementiel, en raison de l'interdiction – justifiée d'ailleurs – due aux préoccupations sanitaires des événements jusqu'au 31 août 2020. Les modalités éventuelles pour les plus petits événements ne sont pas encore connues. La Première ministre a bien indiqué que ce qui n'était pas explicitement autorisé restait interdit, ce qui interpelle.

Je prends un exemple concret, celui de la société Arto, une des sociétés les plus performantes et reconnues dans le domaine en Belgique. Les pertes pour cette société sont évaluées à plus ou moins 70 % du chiffre d'affaires, soit 4 millions d'euros, si l'on va de la période de mi-mars jusque septembre, mi-octobre.

Ce secteur technique, comme le secteur de l'événementiel et du culturel, est pourtant un des fers de lance de notre pays, de notre Wallonie, de notre savoir-faire, de notre identité à l'étranger.

Mes questions seront assez simples. Étant donné l'impact particulièrement important de cette crise sanitaire sur le secteur qui sera touché pendant encore de nombreux mois par des annulations, des interdictions d'événements ou des reports, quelles mesures seront-elles prévues pour accompagner nos travailleurs de l'événementiel lorsque les mécanismes d'aide régionale arriveront à expiration ?

Des pistes pour le redéploiement de ce secteur sont-elles à l'étude ?

Quel soutien apporter aux secteurs dépendant de l'événementiel pour une grande partie de leur chiffre d'affaires ?

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Borsus.

M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences. - Monsieur le Député, je partage totalement votre préoccupation par rapport à un certain nombre de secteurs qui font partie du groupe des activités qui sont impactées de façon plus longue, plus profonde et avec une incertitude quant à la reprise. Incertitude qui porte à la fois sur le

timing mais qui porte à la fois sur l'ampleur, si je puis dire, que va prendre cette reprise. C'est le cas d'HORECA, le cas de l'événementiel et le cas à l'évidence du culturel.

Je ne dois pas rappeler les dispositifs qui sont aujourd'hui accessibles. Ils sont connus. J'ai eu l'occasion de les mentionner encore dans ma réponse aux interpellations et questions précédemment. Je me permets d'y ajouter pour les entreprises spécifiques qui rencontrent des difficultés un message en disant : n'hésitez pas à solliciter la SOGEP, la SOWAER, la SOWALFIN, peut-être la SRIW, suivant la taille de l'entreprise.

Indépendamment de cela, et au-delà de cela, je vous rejoins quant au fait qu'il faut ajouter des dispositions en ce qui concerne ces secteurs. Vous le savez, des réflexions sont en cours. Un certain nombre d'idées ont été émises par les différentes familles politiques, par différents intervenants niveau fédéral. Ces discussions vont faire l'objet, je l'espère, de décisions dans les prochains jours et dans la foulée, nous devons faire le point niveau régional, pour d'une part évaluer ensemble les espaces budgétaires que nous pourrions affecter à ces éléments de relance supplémentaire. Indépendamment des mesures budgétaires des autres mesures d'organisation, de soutien, de promotion, de facilitation ou d'autre nature, mais des mesures non budgétaires que nous pourrions décider.

Il est clair que votre question nous invite, et je me permets de le dire, nous invite légitimement à un nouveau rendez-vous pour ces secteurs qui sont impactés plus durablement.

On a aujourd'hui les statistiques certes provisoires de la reprise des secteurs qui ont recommencé : dans l'industrie, chez Agoria, la construction, dans quelques jours le commerce de détail. Il est clair que pour ces différents secteurs que nous venons de citer, je pense que l'on doit avoir un rendez-vous pour, si je puis dire, un nouveau tour d'aide. Certainement niveau fédéral et, si possible, au niveau régional.

M. le Président. - La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). - Je remercie M. le Ministre qui montre sa détermination, elle est indispensable, vraiment indispensable. Derrière la face visible de l'événementiel, les festivals, – les grands festivals en Wallonie, il y en a plusieurs –, il y a des tas de métiers de l'ombre, de techniciens, de gens qui travaillent derrière la scène et qui concernent donc des milliers et des milliers de travailleurs et des milliers de familles qui aujourd'hui s'interrogent et qui n'ont pas de visibilité d'avenir. Des événements, même au-delà du 31 août, sont mis en péril.

On se pose même la question de savoir dans le secteur, si 2021 permettrait de ramener des festivals avec des dizaines de milliers de personnes. Je comprends que la priorité doit être sanitaire et nous serons toujours derrière les décisions.

À côté de cela, dans l'intervalle, il faut absolument, et je serai, nous serons, mon groupe sera, à vos côtés et à côté du Gouvernement si de nouvelles initiatives, tant budgétaires que de soutien, de promotion du secteur, comme vous l'avez évoqué, devaient être mise sur la table. En tout cas, nous serons avec vous pour défendre ces propositions.